

MAIRIE DE PANNESSIÈRES
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 2 avril 2026 à 20h00

Présents : Arnaud Bois, Christophe Charlot, Elodie Clerc, Natacha Colard, Victor Compagnon, Pauline Dormoy, Anne Lambermont-Ford, Pascal Putod, Catherine Puyfagès, Thomas Roussé.

Absent excusé : Florian Chalumeau

Secrétaire : Thomas Roussé

Le compte-rendu du conseil du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération N° 13/26

Après délibération, le Conseil vote à l'unanimité des présents le budget 2026 :

Fonctionnement

• Recettes	Présent budget	251.103,00
	Report	175.171,99
• Dépenses		426.274,99

Le budget de fonctionnement est équilibré en recettes et dépenses à 426.274,99

Investissement

• Recettes	Présent budget	101.439,10
	Report	61.694,53
• Dépenses		163.133,63

Le budget d'investissement est équilibré en recettes et dépenses à 163.133,63

Délibération N° 14/26

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe 2026 qui se présente comme suit :

Fonctionnement

• Recettes		141.706,24
• Dépenses		30.006,01

Le budget de fonctionnement est équilibré en recettes et dépenses à

Investissement

• Recettes	Présent budget	25.869,71
	Report	30.006,01
• Dépenses		55.875,72

Le budget d'investissement est équilibré en recettes et dépenses à 55.875,72

Délibération N° 15/26

Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des taxes locales au même taux que l'année précédente soit :

• Taxe foncière bâti	36.97 %
• Taxe foncière non bâti	26.64 %
• Taxe d'habitation	5.90 %

Délibération N° 16/26

Le Conseil décide à l'unanimité du montant des indemnités de fonction à verser au maire et aux adjoints.

- Indemnités du Maire : 28.1 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Indemnités des adjoints : 8.2 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Ces indemnités sont détaillées dans le tableau annexé.

Les indemnités de fonction du maire et des adjoints seront versées trimestriellement.

Les indemnités de fonction du maire et des adjoints seront versées trimestriellement.

Délibération N° 17/26

Le Conseil vote à l'unanimité les subventions suivantes aux associations :

- Fanfare de Conliège : 350 euros
- La Pannessiéroise : 300 euros
- Le Souvenir Français : 50 euros
- Sauvegarde du Patrimoine : 50 euros

Délibération N° 18/26

Le Conseil vote à l'unanimité les délégations au maire.

Délibération N°19/2026 :

Le Conseil a procédé à la composition des diverses commissions municipales et à la nomination des délégués aux commissions intercommunales et aux commissions de l'ECLA.

COMMISSIONS COMMUNALES

Outre le maire, président de droit de chaque commission, elles sont composées des membres du conseil suivants :

- Commission Finances : Thomas Roussé, Natacha Colard, Pascal Putod, Elodie Clerc, Victor Compagnon, Christophe Charlot.
- Commission Travaux, Voirie, Cimetière : Thomas Roussé, Arnaud Bois, Florian Chalumeau, Victor Compagnon, Pascal Putod.
- Urbanisme, Patrimoine, Aménagements et Environnement : Thomas Roussé, Pauline Dormoy, Arnaud Bois, Christophe Charlot.
- Commission Communication, Animation, Cérémonie, Foyer Rural : Pauline Dormoy, Arnaud Bois.
- Commission Ecole de Perrigny : Thomas Roussé, Catherine Puyfagès.
- Commission Forêts : Pascal Putod, Arnaud Bois ainsi que deux membres de la commune Maurice Monnet et Gaël Monneret.
- CCAS
Outre le maire, président de droit du CCAS ;
Membres du Conseil : Natacha Colard, Catherine Puyfagès, Christophe Charlot
Membres de la Commune : Léa Cornebois, Josiane koenig, Roseline Paccard
- Délégué Défense Incendie et Sécurité :
Pascal Putod

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- SICTOM : Anne Lambermont-Ford, Thomas Roussé
- SIDEC : Thomas Roussé, Anne Lambermont-Ford
- SYNDICAT DES EAUX : Anne Lambermont-Ford, Florian Chalumeau.
- CUISINE CENTRALE : Elodie Clerc
- AIR : Natacha Colard
- CLIS : Pauline Dormoy

COMMISSIONS ECLA

- Finances : Anne Lambermont-Ford, Elodie Clerc
- Environnement, transition énergétique, Eau, Assainissement : Anne Lambermont-Ford, Pascal Putod, Victor Compagnon
- Voirie : Anne Lambermont-Ford, Pascal Putod, Victor Compagnon
- Affaires culturelles, Communication : Natacha Colard, Pauline Dormoy
- Affaires scolaires, Petite Enfance : Thomas Roussé, Christophe Charlot
- Aménagement de l'espace, Solidarité Territoriale : Anne Lambermont-Ford, Thomas Roussé, Natacha Colard.
- Transports : Thomas Roussé, Christophe Charlot.
- Sports : Natacha Colard, Victor Compagnon
- Développement Economique : Thomas Roussé, Pauline Dormoy

Questions diverses

Préparation de la Cérémonie du 8 mai : la cérémonie aura lieu à 11h30 devant le monument aux morts et sera suivi d'un vin d'honneur. Un arrêté sera pris pour la pose de barrière durant la cérémonie.

Pont sur la voie ferrée sur la route de la Lième : le garde-corps du pont a été endommagé. Une signalisation a été mise en place et une demande de devis de réparation a été faite.

La séance est levée à 22h25

Le Maire : Anne Lambermont-Ford